**Vers l’international**

  **Actualités**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_



Cette volonté est inscrite dans le paragraphe II «Une refondation pour la réussite éducative de tous» de la loi. Concrètement, ce sont la création de partenariats et la mobilité, individuelle et collective, des élèves comme des enseignants, qui seront favorisées.

Notre académie est déjà dans cette dynamique, conformément à son projet qui stipule dans le premier axe de « développer l’ouverture internationale et culturelle pour augmenter le niveau de compétences des jeunes » (1.4.3). Grâce à chacun de vous, acteurs éducatifs, la coopération internationale bas normande est forte et se décline sous de multiples formes, comme en témoigne le bilan suivant.

**BILAN ACADÉMIQUE 2012 - 2013 :**

I. Nombre d'établissements de l’académie ayant au moins un partenariat actif, suivi des données en pourcentage par rapport au nombre total d’établissements :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Public | privé |  | % | public | privé |
| collèges | 123 | 13 |  | collèges | 83,1 | 26 |
| lycées | 63 | 26 |  | lycées | 92,6 | 65 |

II. Nombre d'élèves de l’académie ayant participé à une mobilité, suivi des données en pourcentage par rapport au nombre total d’élèves :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | CLG publics | LYC publics | CLG privés | LYC privés |
| Mobilité individuelle | 14 | 91 | 3 | 16 |
| Mobilité collective | 6 654 | 1 737 | 1 585 | 276 |
|  |  |  |  |  |
| % | CLG publics | LYC publics | CLG privés | LYC privés |
| Mobilité individuelle | 0,03 | 0,26 | 0,02 | 0,15 |
| Mobilité collective | 12,20 | 4,93 | 10 | 2,56 |

*(Résultats obtenus par les remontées des déclarations de mobilité aux DSDEN , par les programmes OFAJ et SFA, et par le nombre de demandes de bourses de mobilité individuelle au Conseil Régional)*

III. Utilisation d’ eTwinning :

La circulaire de rentrée préconise « la mobilité virtuelle ». Les bas-normands sont déjà très avancés dans l’utilisation des TICE en coopération internationale.

S’il est difficile d’en mesurer l’ampleur, les chiffres d’utilisation de la plate-forme de projets coopératifs à distance eTwinning constituent un indicateur fiable qui prouve le dynamisme de l’académie : avec 3,06 projets ouverts pour 1000 enseignants, et 1,06% des enseignants actifs sur la plate-forme, l’académie se situe respectivement aux 3e et 4e rangs français. Les statistiques détaillées sont consultables sur le site académique :

<http://www.ac-caen.fr/environnement-educatif_16_vers-l-international.html>

IV. Appels à projets :

 Les deux projets académiques multi-partenariaux déposés au Ministère ont été sélectionnés et bénéficieront de subventions conséquentes :

- Le projet franco-américain « Jazz for Peace » qui implique les collèges de Périers dans la Manche et Guillaume de Normandie à Caen.

- Le projet « Tandems de la Paix », volet international du projet «  70 voix de la liberté », qui concerne une quinzaine de lycées de toute l’académie.

La classe de **Terminale ABIBAC du lycée Salvador Allende d’Hérouville Saint-Clair** a participé avec sa **classe partenaire du Gymnasium Suedereble de Hambourg** au programme « Réseau des projets scolaires franco-allemands » Leur projet **« Auf Spurensuche in Berlin – Geschichte(n) durch Zeitzeugen erfahren »** a été désigné comme meilleur projet de l’année.

**ACTUALITÉS NATIONALES :**

**ERASMUS + : L’AGENCE EUROPÉENNE SE PRÉPARE POUR LE NOUVEAU PROGRAMME**

**DE**   **À** 

« Erasmus+ » introduit pour l'enseignement scolaire une approche résolument institutionnelle : les mobilités ne seront plus sélectionnées ni financées sur la base d'une demande individuelle de l'enseignant concerné. La demande de financement devra être portée par une institution et s'inscrire dans la stratégie internationale des établissements qui devront rédiger à l'appui de leurs candidatures, un plan de développement européen.

*N.B : le programme Erasmus+ est encore en cours de négociations, ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer jusqu'à la publication de la base légale.*

Pour en savoir plus :

<http://www.2e2f.fr/page/erasmus-plus-enseignement-scolaire>

À noter : les dernières échéances 2013.

Le 17 septembre 2013 pour une bourse de formation continue :

<http://www.2e2f.fr/page/formation-continue-comenius>

Le 15 octobre 2013 pour participer à une visite d’étude :

<http://www.europe-education-formation.fr/page/visites-detude>



**BOEN n° 29 du 18 juillet 2013**

**SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES :**

**SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES**

La circulaire n° 2013–106 parue au BOEN du 18 juillet 2013 concerne autant le premier que le second degré. Elle modifie certaines formalités et fournit un document type d’autorisation parentale. A lire absolument et à conserver à portée de main (auprès des deux circulaires du BO n° 30 du 25 août 2011):

<http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72758>

**ASSISTANTS DE LANGUE VIVANTE**

(*Pour mémoire*) Ce programme international est coordonné par le CIEP. Le ministère décide du nombre de postes accordés à chaque académie. Puis ce sont les inspecteurs qui, en fonction de cette dotation et de la qualité des chartes remontées par les établissements, répartissent les postes. Ils affectent ensuite les jeunes dès réception de leurs dossiers transmis par le CIEP. C’est ce processus qui peut être très long, car les dossiers nous parviennent de mars à fin juin, selon du pays d’origine de l’assistant.

**EN ACADÉMIE :**

**FORMATION CONTINUE**

Les stages de formation continue du 2nd degré concernant l’ouverture internationale se trouvent dans le PAF à la rubrique « Interlangues », au chapitre « Approfondir les compétences et connaissances spécifiques de chaque métier » → « compétences transversales » :

<http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels_530_les-formations-transversales.html>

Quelques précisions :

- le stage « De l’idée au projet », à destination des personnels de direction, documentalistes et CPE aura lieu le mardi 15 octobre, au CRDP, de 9h à 16h30.

- le stage « Projet européen » devrait se tenir début décembre au rectorat.

- le stage «  Action internationale avec ou sans mobilité » aura lieu au second trimestre.

Un appel spécifique à l’attention des enseignants d’allemand sera envoyé dans les établissements pour une demi journée d’information le vendredi 4 octobre sur le programme « Brigitte Sauzay »

Le Conseil Général du Calvados a prévu, avec la DAREIC, une journée d’information/formation à destination des personnels éducatifs des collèges du Calvados le jeudi 28 novembre (à confirmer)

**FORMATION ETWINNING :**

Tout au long de l’année, des ateliers de formation de 3h sont assurés dans les trois départements de l’académie. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur la page d’accueil du site académique :

<http://www.ac-caen.fr/environnement-educatif_16_vers-l-international.html> ou adressez- vous à la CORAC, Corinne Douaglin :02.31.56.61.57 ou [corinne.douaglin@crdp.ac-caen.fr](mailto:corinne.douaglin@crdp.ac-caen.fr)

**CALENDRIER :**

*N.B. : Ce calendrier vous est présenté sous toutes réserves, particulièrement la troisième colonne. Beaucoup de décisions et de processus, tels que les dates et modalités des projets européens, appels à projets des collectivités territoriales, sections européennes… ne sont pas encore actés.*

*D’autre part, cette liste n’est pas exhaustive. Des courriers vous seront envoyés au fur et à mesure de l’année scolaire pour vous tenir au courant des différentes échéances.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **et notes DGESCO** |  | **AUTRES** |
| **Début septembre** :  Circulaires programmes Sauzay et Voltaire (OFAJ)  **Fin septembre** :  Note prix Hippocrène de l’éducation à l’Europe | **Septembre :**  Appel à projets  « Mémoires héritées, histoire partagée » |  |
| **Mi-octobre** :  Circulaire échanges et actions de formation  pour les enseignants ( stages CIEP notamment) | **Lundi 14 octobre** :  Journée d’accueil des assistants ( toutes langues) |  |
|  | **Mi-novembre** :  Ouverture des inscriptions à la certification complémentaire ( DNL)  **Fin novembre** :  Circulaire académique sections européennes | **Mi-novembre** :  Remontée au Conseil Général du Calvados des demandes de subvention pour les échanges des collèges du département.  **Novembre ou décembre** :  Appel à projets mobilité individuelle et collective du Conseil Régional ( Lycées) |
| **Décembre ou janvier** :  Circulaire actions européennes programme EFTLV | **Décembre** :  Envoi aux établissements de la charte de demande d’un assistant  Retour à la DAREIC des dossiers voyages de groupe OFAJ |  |
| **Février** :  Note sur les demandes de bourses AEFE (lycées français à l’étranger) | **Février** :  Retour des chartes assistants à la DAREIC  Inscriptions débats en LV (Lycées) | **Début février** :  Date limite de dépôt des dossiers de projets européens à l’agence 2E2F |
|  | **Mars** :  Retour à la DAREIC des demandes d’aide de financement académique des actions d’ouverture internationales. | **Mi-mars :**  Remontée au Conseil Régional des projets de mobilité des lycées.  **Fin mars** :  Remontée au Conseil Général de la Manche des projets « Europe » des collèges du département. |
| **Avril** :  Circulaire projets franco-allemands  Note appel à projets académiques internationaux et franco-américains. |  |  |
|  | **Mi-mai** :  Finale débats de langues (Lycées) |  |

**ET TOUT AU LONG DE L’ANNÉE :**

« Les chefs d’établissement doivent vérifier les conditions d’accueil auprès du ministère des affaires étrangères [ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html> ]

et signaler leur programme de voyage aux autorités académiques [ DSDEN + Rectorat ] à des fins de repérage à tout moment.» *( Extrait de la circulaire relative au plan vigipirate, point II, 2, toujours en vigueur )*

Merci donc de ne pas oublier, en plus de l'envoi habituel au DASEN, de transmettre copie à la DAREIC, un mois avant le départ,  des lieux, dates et  listes des personnes (élèves et accompagnateurs) de chaque déplacement à l’étranger prévu par votre établissement.